

Mairie de Quelmes

Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal Tenue le mardi 3 mars 2026 à 18h30

Présents

Monsieur André CORDIER, Maire de Quelmes, ainsi que les conseillers municipaux suivants :

- Monsieur DAVID T.
- Monsieur DECOCQ Philippe.
- Madame BRAEM Maryline.
- Monsieur GAZULLA José.
- Monsieur DECROIX Michaël.
- Monsieur DUBREUCQ Jacques-Antoine.
- Monsieur LUYSSAERT François.
- Monsieur LEROY David.
- Monsieur DELAMAERE Bertrand.
- Monsieur DEMOL Jean-François.
- Monsieur HEMBERT Carole.
- Monsieur BANQUART Thomas.

Excusé(es)

- Monsieur DEGREMONT F. (pouvoir donné à Monsieur José GAZULLA)

Absent(es)

Madame MESMACQUE C.

Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur David LEROY

Approbation du Procès-Verbal de la Séance Précédente

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Ordre du Jour

1. Compte Administratif de l'Année N-1 et Compte de Gestion

En raison d'un dysfonctionnement technique survenu au niveau de la trésorerie ces dernières semaines, les documents relatifs au compte administratif de l'année N-1 ainsi qu'au compte de gestion n'ont pu être transmis à temps. Il a donc été convenu de reporter l'examen de ces documents à une prochaine séance, dès réception des informations manquantes. Pour rappel, le vote du budget doit se faire avant le 30/04.

2. Organisation du Bureau de Vote pour les Élections Municipales des 15 et 22 Mars 2026

Les conseillers municipaux ont établi le planning suivant pour assurer la tenue des bureaux de vote :

- **8h00 à 10h30** : Messieurs Jean-François DEMOL, David TASSART et David LEROY.
- **10h30 à 13h00** : Messieurs Bertrand DELAMAERE, Jacques-Antoine DUBREUCQ et Madame Valérie EVRARD.
- **13h00 à 15h30** : Mesdames Maryline BRAEM, Monsieur Philippe DECOCQ et Monsieur José GUILBERT.
- **15h30 à 18h00** : Messieurs Thomas BANQUART, Carole HEMBERT et François LUYSSAERT.

Pour le dépouillement, les rôles ont été attribués comme suit :

- **Secrétaire** : Monsieur Thomas BANQUART
- **Président** : Monsieur André CORDIER
- **Tableau** : Madame Carole HEMBERT
- **Procès-Verbal** : Monsieur Philippe DECROIX et Madame Maryline BRAEM
- **Ouverture des enveloppes** : Messieurs Bertrand DELAMAERE, David TASSART et Thomas BANQUART.

3. Ressources Humaines

- **Augmentation du Temps de Travail de Monsieur Jimmy FLANDRIN**
Lors de son entretien annuel, Monsieur Jimmy FLANDRIN, agent technique, a exprimé le souhait de passer de 25 à 30 heures hebdomadaires. Monsieur le Maire s'est déclaré favorable à cette demande, soulignant l'intérêt d'avoir deux agents disponibles pour assurer la continuité du service en cas de formation, de congés ou de charges de travail accrues. La décision finale sera prise lors du prochain conseil municipal, en concertation avec la future équipe municipale.
- **Proposition d'Embauche de Madame Mélissa SENECAAT**
L'embauche de Madame Mélissa SENECAAT, en qualité d'agent des collectivités territoriales, a également été reportée à la prochaine séance, afin de permettre une décision collégiale avec la future équipe municipale.

4. Dématérialisation

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la dématérialisation des procédures administratives, reconnaissant les avantages en termes d'efficacité et de modernisation des services publics et en vue du CFU l'année prochaine.

5. Paiement en Ligne des Cantines Scolaires et Garderies via Payfit

L'utilisation de Payfit pour le paiement en ligne des cantines scolaires et des garderies a été approuvée à l'unanimité, marquant une étape supplémentaire vers la simplification des démarches pour les usagers.

6. Location de la Salle des Fêtes

- **Demande Particulière de Madame Amélie ST MAXIN**

Madame Amélie ST MAXIN, voisine de la salle polyvalente, a sollicité une remise sur le coût de location pour l'organisation du baptême de son deuxième enfant, en raison des nuisances récurrentes subies. Monsieur le Maire a proposé de mettre gratuitement la salle à sa disposition, **proposition qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

- **Traitement des Déchets**

Il a été constaté que la mise à disposition de sacs pour le traitement des déchets ne fonctionnait pas de manière optimale. Il a été décidé d'augmenter le tarif de location pour inclure les sacs à partir de 2027, tout en maintenant le système actuel pour l'année 2026. Une réflexion sera engagée pour organiser le paiement des déchets par les associations, par exemple via un forfait ou une reprise des déchets à leur charge. Enfin, il a été convenu de légaliser les chèques de location de salle en les plaçant en régie, avec Madame Carole HEMBERT en qualité de suppléante et Madame Eloïse PENNEQUIN en tant que secrétaire-régisseur principal.

7. Délibération sur le Renouvellement des Baux Ruraux et Augmentation

Monsieur le Maire a indiqué qu'un récapitulatif des baux ruraux serait établi et que les délibérations correspondantes seraient prises en fonction des calculs qu'il fournira pour l'année 2025.

8. Situation de Monsieur Laurent SACEPE

Le contrat de Monsieur Laurent SACEPE n'a pas été renouvelé à compter du 7 février 2026. Celui-ci a reçu son solde de tout compte et son bail prendra fin le 31 mai 2026. Il a été informé de la nécessité de trouver un nouveau logement.

9. Recensement

Le recensement de la population a enregistré un taux de réponse de 100 %, confirmant une population communale de 562 habitants.

10. Compte Financier Unique (CFU)

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas mettre en place le Compte Financier Unique pour l'année 2026, mais de prévoir une délibération en ce sens pour l'année 2027.

11. Téléphonie

Des difficultés ont été rencontrées avec l'opérateur REFA TELECOM, désormais repris par SOLUTION NUMERIQUE TELECOM. En raison de factures non transmises via Chorus, le service internet a été coupé. Il a été décidé de changer d'opérateur trois mois avant l'échéance du contrat en 2027, afin de rester chez Orange, comme c'est déjà le cas pour l'école. En attendant, un boîtier 4G a été installé pour pallier l'absence d'internet mais nous n'avons toujours pas de téléphone fixe.

12. Point sur les Travaux en Cours

- Les trottoirs de la Rue de l'Église et la toiture partielle de l'église font l'objet de travaux, avec un retard de 15 jours en raison du non-paiement des 30 % d'acompte, lié au dysfonctionnement de la plateforme de la trésorerie.
- La réfection du chemin de Nortbécourt réalisée par l'entreprise BAILLEUL est terminée. L'émulsion devant être posé le lendemain.
- L'aménagement de l'espace cavurnes du nouveau cimetière réalisé par les ETS DEMOL est terminé. La réfection de certaines entrées de propriétés par l'entreprise MVTP s'effectuera dans la continuité des trottoirs de la rue de l'église. Il reste à prévoir l'achat de graviers et à budgétiser des caveaux pour 2026.
- La toiture du chœur de l'église reste à réaliser (prévision future).

13. Adhésion à l'Association d'Action Éducative du Pas-de-Calais (AAE)

L'Association d'Action Éducative du Pas-de-Calais (AAE62) accompagne et soutient les associations locales, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, en proposant formations, mutualisation de ressources et appui technique. Elle compte environ 750 associations adhérentes sur le département.

L'adhésion à l'AAE a été approuvée à l'unanimité et sera inscrite au budget 2026.

14. Demande de Subvention pour le Rallye des Coteaux de l'Aa

Les organisateurs du rallye des Coteaux de l'Aa, prévu les 27, 28 et 29 novembre 2026, ont sollicité une subvention de 250 €. Cette demande a été approuvée à l'unanimité.

15. Informations sur le Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'Épicerie Solidaire

Il a été rapporté que 115 foyers bénéficient des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, dont trois à Quelmes. Les Restos du Cœur ont sollicité une subvention de 100 € pour l'année 2026, demande qui a été favorablement accueillie.

16. Reconnaissance Opérationnelle 2025

Le rapport lié à cette reconnaissance fait état de l'absence de matérialisation de chacun des points d'eau (PI). Le SED prendra en charge l'ensemble des interventions relatives à la matérialisation des poteaux d'incendie.

17. Demandes d'Emploi

Plusieurs demandes d'emploi ont été enregistrées :

- Monsieur TERENCE HEMBERT, titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), souhaite travailler 25 heures maximum au service technique.
- Monsieur Gérard MESMACQUE a également postulé pour un poste de 35 heures.
- Monsieur Thomas HOGUET, agent d'acte, a exprimé son intérêt pour un poste e. Ces demandes seront examinées lors du prochain conseil municipal, en concertation avec la future équipe municipale.

18. Organisation du Repas des Aînés du 28 Mars 2026

Le repas des aînés, prévu le samedi 28 mars 2026, a été organisé comme suit :

- **Menu** : Deux apéritifs, pavés de saumon et légumes, filet mignon, trou normand, plateau de fromages et profiteroles glacées, eau pétillante et café. Le coût par personne s'élève à 41 €, avec une animation assurée par Madame Isabelle ROGER.
- **Invitations** : 138 personnes âgées ont été invitées, ainsi que les conseillers municipaux et les employés communaux. Il a été décidé d'inviter également le nouveau conseil municipal.

19. Intervention d'une Société de Dératisation

Une invasion de rats a été signalée dans quelques habitations de la Rue Verte. Un administré a été invité à déblayer les dépôts présents à son domicile. Une entreprise de dératisation, DEVULDER, interviendra pour éradiquer le problème.

20. Situation Budgétaire de l'ADMR

Les associations d'aide à la personne, dont l'ADMR, rencontrent des difficultés croissantes depuis la mise en place du Ségur de la Santé. Une demande de subvention sera étudiée.

21. Chemin de Zudausques

Une cuvette creusée sur le chemin de Zudausques rend le passage difficile pour les engins et les camions. L'information sera transmise au nouveau conseil.

Fin de Séance à 21h45

Affaire suivie par :

Signature :
André CORDIER

Maire de Quelmes

David LEROY

Secrétaire de séance